

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 18 JUIN 2025

Date de convocation du Comité Syndical : 10/06/2025

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Isabelle MASSEBEUF, Virginie BONNET-FERRAND (visio), Patricia PICARD (visio) représente Chloé DELEUZE-DALZON, Laurent UGHETTO, Matthieu SALEL, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER, Chloé DELEUZE-DALZON représentée par Patricia PICARD

N° 23

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PREHISTOIRE –
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250618-02025_23-DE

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget du syndicat mixte

Vu le rapport de Madame la Présidente

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE

L'attribution de subventions pour un montant total de 30 000 € à 8 structures pour l'organisation d'actions culturelles liées à la préhistoire comme présenté dans le tableau ci-dessous :

STRUCTURE	MONTANT
Roger Lombardot / Théâtre d'aujourd'hui	3 000 €
Ornac-L'Aven, Cité de la Préhistoire	2 500 €
Arts à Chomérac	1 500 €
Les Eclisses Cordes en Ballade	5 000 €
Lignes d'horizons / CCGA	5 000 €
Infos RC + Radio Micheline	5 000 €
PNR des Monts d'Ardèche	3 000 €
Théâtre QUINCONCES Vals	5 000 €
TOTAL	30 000 €

AUTORISE la présidente à verser ces subventions et à signer tous les documents afférents

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal au chapitre et article intéressés

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

Délibération n° 23 adoptée à l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :
et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBÉUF

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com